



www.micc.gov.mg

GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE PRODUCTION DURABLE SECTEUR AGROLIMENTAIRE



**CLIM
INVEST**
FINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENNE

MESSAGE OFFICIEL DU CNIM

Mettre en œuvre le Pacte pour la Programmation Industrielle en intégrant le Développement Durable dès le départ



Le Pacte pour la Programmation Industrielle de Madagascar, signé en Juillet 2023 par les représentants du Secteur Privé et du Secteur Public, définit l'ambition de doubler le poids de l'industrie dans l'économie du pays, pour le porter à 30% du PIB à l'horizon 2040.

Ce Pacte définit une stratégie et une trajectoire de mise en œuvre pour cinq secteurs prioritaires, dont l'agroalimentaire.

Le Pacte anticipe l'impact des développements industriels à venir, et a stratégiquement intégré les enjeux de production durable dans sa conception.

La mission du CNIM est le pilotage stratégique et le suivi de la mise en œuvre de ce Pacte d'Industrialisation.

C'est pourquoi le CNIM a choisi de développer ce guide des bonnes pratiques de production durable pour le secteur agroalimentaire, pour signifier l'importance de démarrer cette dynamique en intégrant la durabilité dès le début, et pour faciliter ce process pour les nouveaux investisseurs dans ce secteur.

Les leaders historiques de l'industrie ont activement développé des pratiques durables, avec des niveaux d'intensité liées à leurs priorités et leurs capacités ; leurs initiatives peuvent inspirer des opérateurs plus récents, y compris les startups et nouveaux entrants dans cette industrie.

Le présent guide identifie les meilleures pratiques de l'industrie agroalimentaire à Madagascar et présente une démarche évolutive, pratique, pour les entreprises qui veulent se développer de façon durable.

Ce guide est un outil vivant, qui a vocation à être enrichi par les exemples de mise en œuvre que nous espérons voir se développer dans les années à venir.



**Christian
RASOAMANANA**
Président du CNIM



OBJECTIFS DU GUIDE



Valoriser les initiatives agroalimentaires malgaches d'entreprises



Proposer aux entreprises une démarche structurée pour développer leurs pratiques durables



Fournir des outils opérationnels pour faciliter cette démarche



Montrer des exemples de démarche durable dans d'autres pays émergents



Rassembler les concepts-clés



Donner accès aux référentiels internationaux



SOMMAIRE - PLAN DU GUIDE

INTRODUCTION	2
Message officiel du CNIM	
Objectif du guide	
Sommaire - Plan du guide	
Acronymes	
PARTIE 01 : Construire et déployer sa stratégie de Développement Durable	6
Engagement des dirigeants à penser intérêt économique à long terme	
Commencer par s'engager dans le secteur formel	
Engager les équipes : qualité produit et actions sociales en premier lieu	
Utiliser les référentiels internationaux	
Construire une trajectoire et prioriser les engagements dans le temps	
Intégrer l'agrégation au bon moment	
PARTIE 02 : Mise en œuvre - boîte à outils	13
Principe des trajectoires de développement	
Trajectoire pour la gouvernance (et renvoi à la boîte à outils)	
Trajectoire pour le pilier économique (et renvoi à la boîte à outils)	
Trajectoire pour le pilier social (et renvoi à la boîte à outils)	
Trajectoire pour le pilier environnemental (et renvoi à la boîte à outils)	
PARTIE 03 : Les concepts	19
Les 3 piliers du développement durable	
ODD Nations Unies	
Développement durable comme source de compétitivité économique	
Le Pacte d'Industrialisation comme catalyseur de développement	
Pour l'agroalimentaire, l'importance de l'amont et de l'aval, au-delà de la production	
PARTIE 04 : Contexte et défis de Madagascar	25
Un secteur formel, source d'emplois stables, à développer	
La traçabilité des matières premières comme garantie de qualité	
L'agrégation, effet de levier économique, social et environnemental	
Les défis logistiques amont et aval à gérer	
PARTIE 05 : Les pionniers de l'agroalimentaire malagasy montrent la voie de la production durable.....	28
Exemples de bonnes pratiques pour chaque pilier	
Inventaire des bonnes pratiques partagées	
PARTIE 06 : Annexes	36
ANNEXE 1 - Textes et lois de références à Madagascar	
ANNEXE 2 - Textes et documents de références ONU	
ANNEXE 3 - Textes et documents de références Union Européenne	
ANNEXE 4 - Benchmark Maroc et Tunisie	



ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CNIM Conseil National pour l'Industrialisation de Madagascar

DD Développement Durable

IDD Initiative pour le Développement Durable

IAA Industries Agro-Alimentaires

ISO International Organisation for Standardisation

GRI Global Reporting Initiative

MIC Ministère de l'Industrie et du Commerce

MINAE Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

MEDD Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

ODD Objectifs de Développement Durable

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONE Office National pour l'Environnement

ONG Organisation Non-Gouvernementale

ONU Organisation des Nations Unies

PME Petites et Moyennes Entreprises

PPP Partenariat Public-Privé

RSE Responsabilité Sociale / Sociétale de l'Entreprise

SDG Sustainable Development Goals (définis par l'ONU)





PARTIE 01

CONSTRUIRE ET DÉPLOYER SA STRATÉGIE DE DÉVELOPEMENT DURABLE

UNE TRAJECTOIRE A CONSTRUIRE PAR ÉTAPES, EN CRÉANT UN SOCLE STRATÉGIQUE AU COEUR DE L'ENTREPRISE (1)

ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS POUR L'INTÉRÊT À LONG TERME DE L'ENTREPRISE



#001

Le développement durable doit se concevoir comme un élément clé de la stratégie d'entreprise, en considérant la façon dont il peut contribuer à l'intérêt économique à long terme de l'entreprise.



#002

C'est donc la dirigeante / le dirigeant qui doit concevoir l'importance de ce sujet pour son entreprise, s'en convaincre, avant d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires à une bonne appropriation et une bonne mise en œuvre de ce thème. Cette démarche doit être comprise comme un investissement, pas une charge imposée de l'extérieur, au risque de s'essouffler rapidement, sans véritable impact.



UNE TRAJECTOIRE A CONSTRUIRE PAR ÉTAPES, EN CRÉANT UN **SOCLE STRATÉGIQUE** AU COEUR DE L'ENTREPRISE (2)



ÊTRE FORMEL ET MOBILISER SES ÉQUIPES EN PREMIER LIEU

#001

La première évidence est d'opérer dans le secteur formel ; on ne peut prétendre mettre le développement durable au cœur de ses activités et chercher à s'exonérer de ses responsabilités et obligations en tant que corps social.



#002

Mettre en place une stratégie de développement durable est un exercice collectif, qui doit mobiliser les collaborateurs de l'entreprise en premier lieu ; les autres parties prenantes seront progressivement intégrées.



UNE TRAJECTOIRE A CONSTRUIRE PAR ÉTAPES, EN CRÉANT UN SOCLE STRATÉGIQUE AU COEUR DE L'ENTREPRISE (3)



COMMENCER PAR DES EMPLOIS DIGNES ET DES PRODUITS DE QUALITÉ

#001

Le focus initial devrait être sur les produits développés par l'entreprise : produire le bon produit au juste niveau de qualité organoleptique et nutritionnelle, avec le niveau optimal de ressources permet d'éviter les écarts de production, les surcoûts et les gaspillages.



#002

Conjointement, les efforts initiaux doivent porter sur le volet social : proposer aux employés un environnement de travail digne, des conditions de travail en sécurité, un salaire digne, un contrat qui permette de se projeter. Cette priorité donne de la cohérence aux autres actions que les employés auront à déployer dans l'intérêt de l'entreprise.



UNE TRAJECTOIRE A CONSTRUIRE PAR ÉTAPES, EN CRÉANT UN **SOCLE STRATÉGIQUE** AU COEUR DE L'ENTREPRISE (4)



UTILISER LES RÉFÉRENTIELS INTERNATIONAUX COMME LANGAGE COMMUN

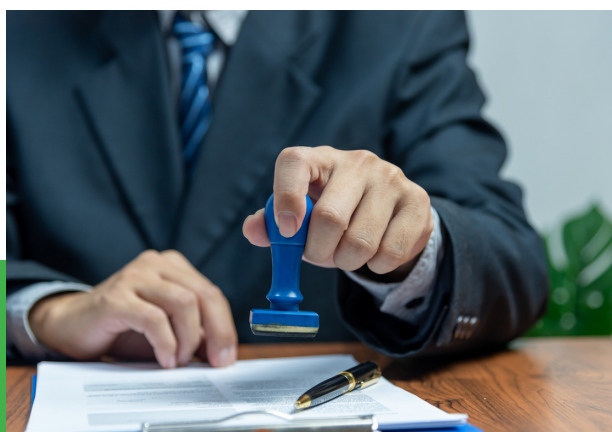
#001

Le concept de développement durable est largement documenté, et de nombreuses normes et référentiels internationaux sont disponibles. Il est recommandé de s'en inspirer : les concepts sont précisément définis, permettant un dialogue avec les clients internationaux, les financeurs et les institutions auxquelles le pays participe.



#002

Ceci ne signifie pas qu'il faille se sentir contraint d'obtenir d'emblée des certifications qui peuvent avoir des modalités complexes, mais plutôt de s'inspirer du cadre proposé pour construire une démarche progressive, adaptée aux besoins et priorités de l'entreprise.



UNE TRAJECTOIRE A CONSTRUIRE PAR ÉTAPES, EN CRÉANT UN SOCLE STRATÉGIQUE AU COEUR DE L'ENTREPRISE (5)



DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE DE PROGRÈS ET D'ENGAGEMENTS

#001

C'est ce concept de trajectoire que propose ce guide, avec une évolution sur chacun des piliers du développement durable, avec une montée en puissance progressive, proposée ici dans une logique des enjeux généraux de l'industrie agro-alimentaire. Chacun a bien sûr la liberté et la responsabilité de mesurer ce qui est prioritaire pour son organisation, afin d'engager la démarche de façon organisée et priorisée.

La question de la production BIO est une opportunité d'un engagement encore plus fort, notamment sur le plan environnemental, et doit s'appréhender de façon stratégique pour l'entreprise, en fonction de l'opportunité de marché et de l'intérêt du modèle économique.



UNE TRAJECTOIRE A CONSTRUIRE PAR ÉTAPES, EN CRÉANT UN SOCLE STRATÉGIQUE AU COEUR DE L'ENTREPRISE (6)



INTÉGRER L'AGRÉGATION AU BON MOMENT POUR L'ENTREPRISE

#001

Dans l'industrie agro-alimentaire, la relation avec l'amont agricole est centrale. Les mécanismes d'agrégation (ou agriculture contractuelle) permettent d'influencer les conditions de production, et d'avoir un impact sur les 3 piliers du développement durable : une meilleure rémunération pour des agriculteurs qui sont motivés à produire davantage, et dans des standards de qualité définis, des pratiques respectueuses des ressources naturelles et de l'environnement.



#002

Cet impact sur l'amont agricole est majeur, mais doit être préparé et réalisé de façon très rigoureuse, avec une démarche en réelle écoute des besoins des paysans, et des ressources humaines et techniques pour accompagner ces paysans dans la réalisation de leurs objectifs. NB : la question du financement des intrants est souvent associée à l'agrégation, mais n'est pas une contrainte absolue.



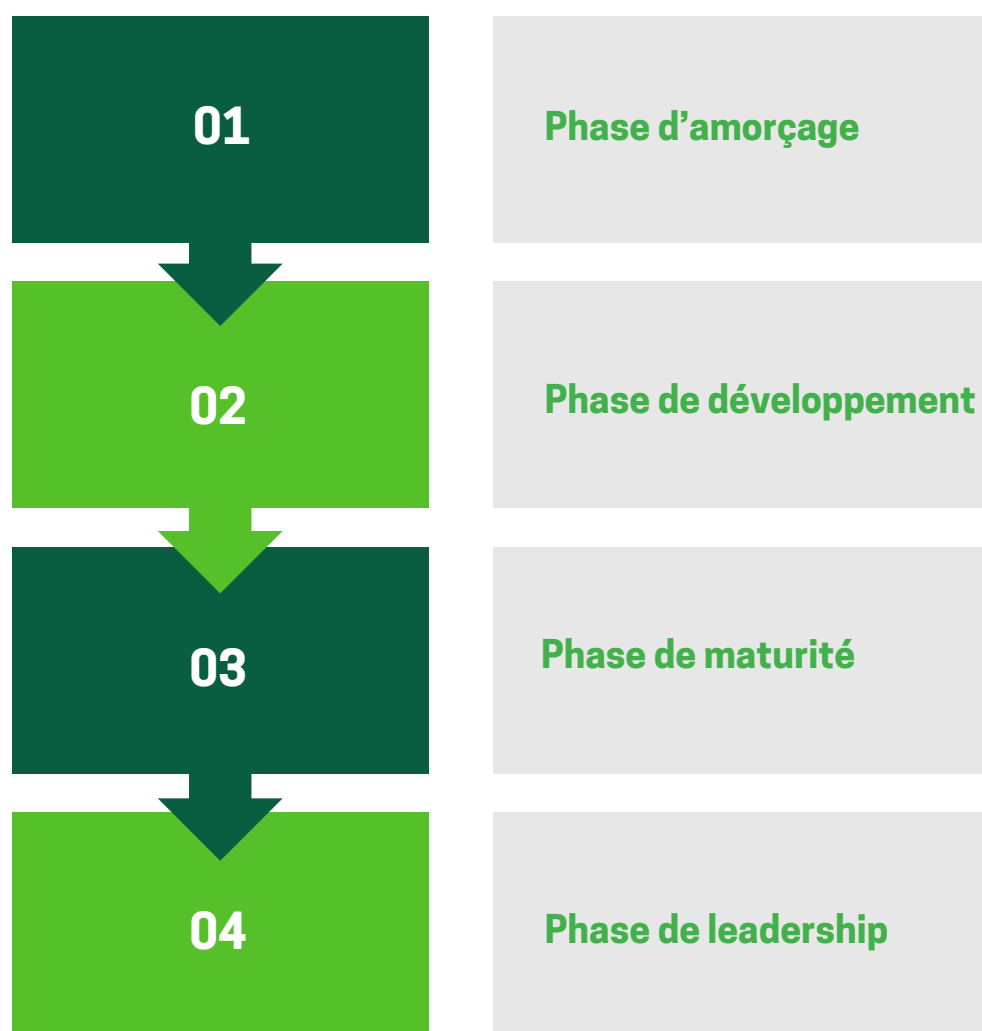
PARTIE 02

MISE EN ŒUVRE - BOITE A OUTILS

TRAJECTOIRE DE MISE EN ŒUVRE ET BOÎTE A OUTILS

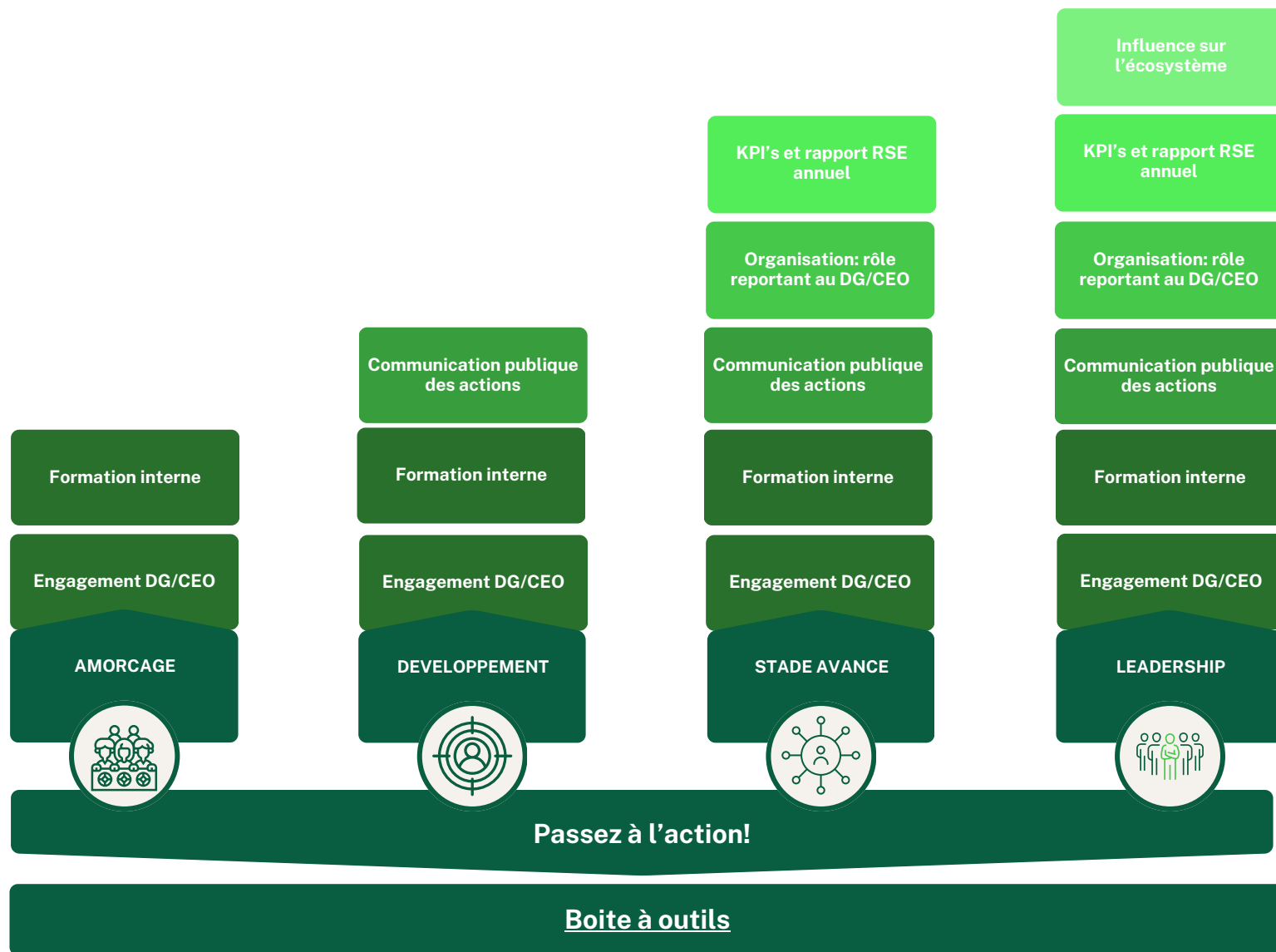
Pour la gouvernance de la stratégie de développement durable, comme pour chacun de trois piliers - économique, social, environnemental, ce chapitre propose une trajectoire vers un déploiement complet, avec plusieurs étapes, commençant par les bases de chaque pilier.

La démarche se structure en 4 phases qui reflètent le niveau de maturité de l'entreprise sur tel ou tel pilier, et propose les actions à mener à chaque moment du process

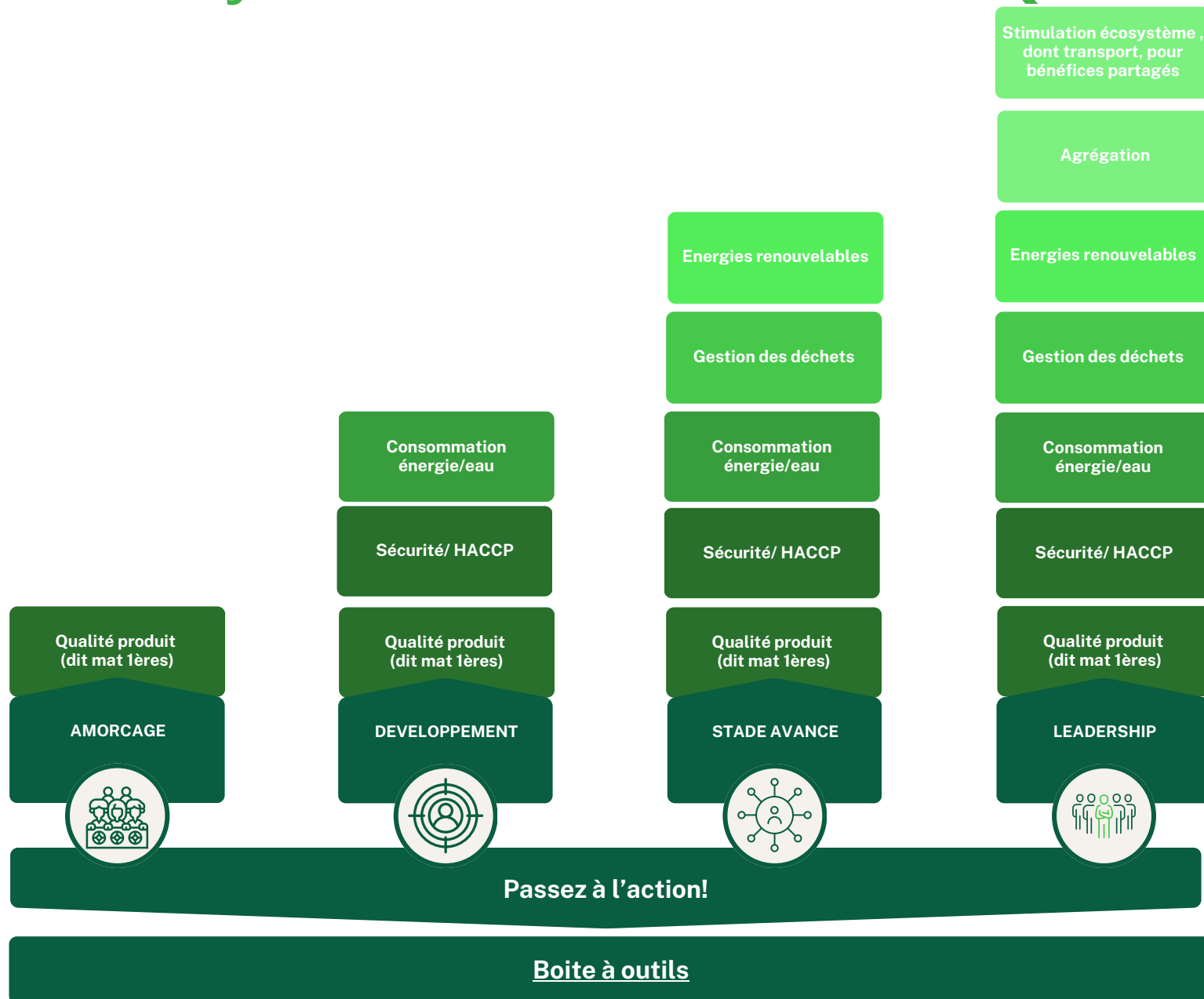


Le principe de boîte à outils permet d'identifier des références, des exemples ou des supports facilitant l'exécution dudit sujet.

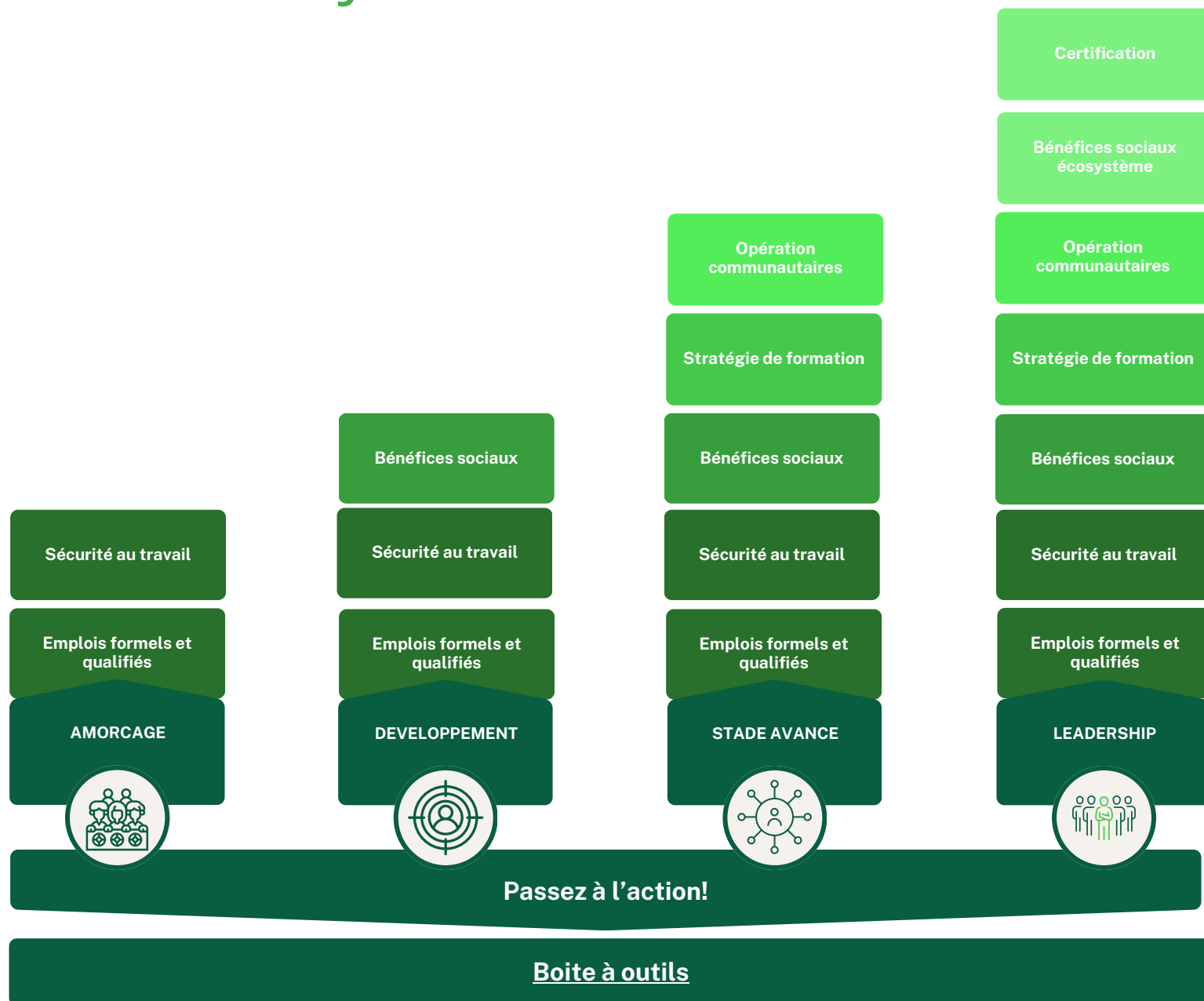
TRAJECTOIRE - DD GOUVERNANCE



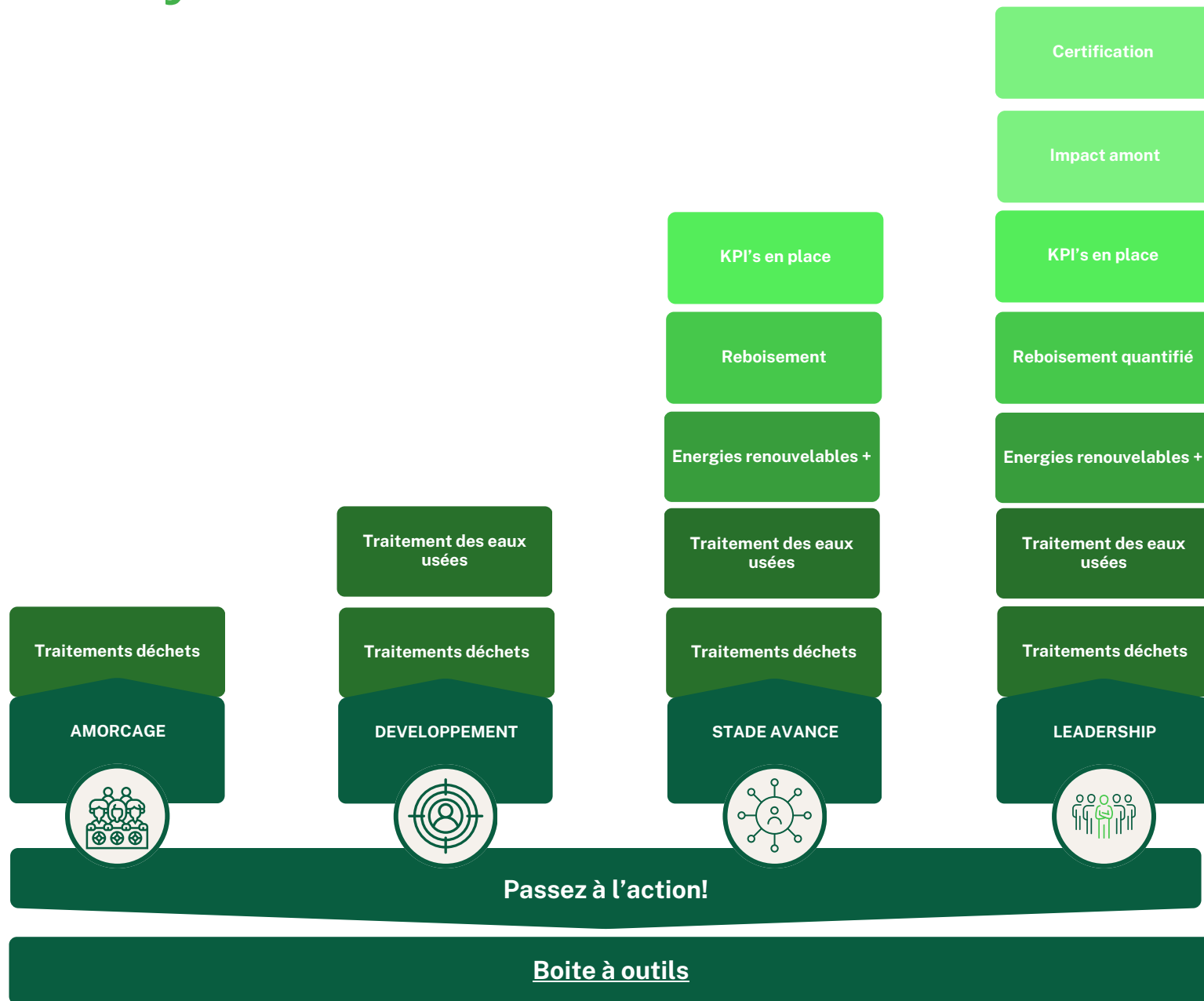
TRAJECTOIRE - DD ECONOMIQUE



TRAJECTOIRE - DD SOCIAL



TRAJECTOIRE - DD ENVIRONNEMENT

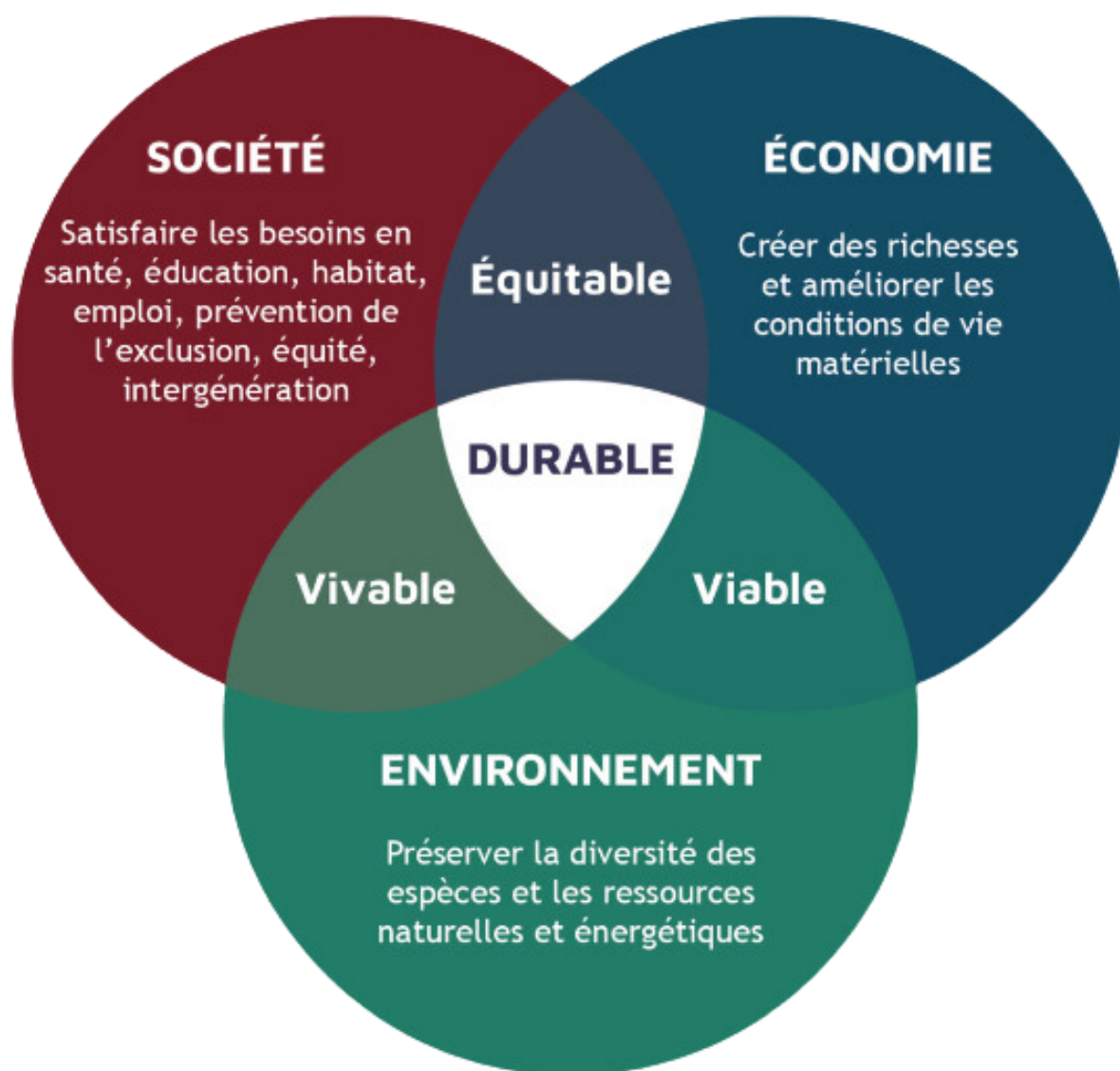




PARTIE 03

LES CONCEPTS

LES 03 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



“ Le développement durable a pour objectifs de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ”



LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il y a 17 ODD et 169 cibles au total. Bien qu'ils soient tous importants et interdépendants, certains seront plus pertinents pour votre organisation que d'autres.

Cette section peut identifier les ODD spécifiques et les cibles que vous priorisez, et démontrer comment ils s'alignent avec vos propres objectifs et stratégies.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST AU SERVICE DE LA PROSPÉRITÉ DE L'ENTREPRISE



N° 01 - **Avantages concurrentiels**



N° 02 - **Reputation**



N° 03 - **Capacité à retenir les employés, clients**



N° 04 - **Motivation et productivité des employés**



N° 05 - **Vision des investisseurs, donateurs, de la communauté financière**



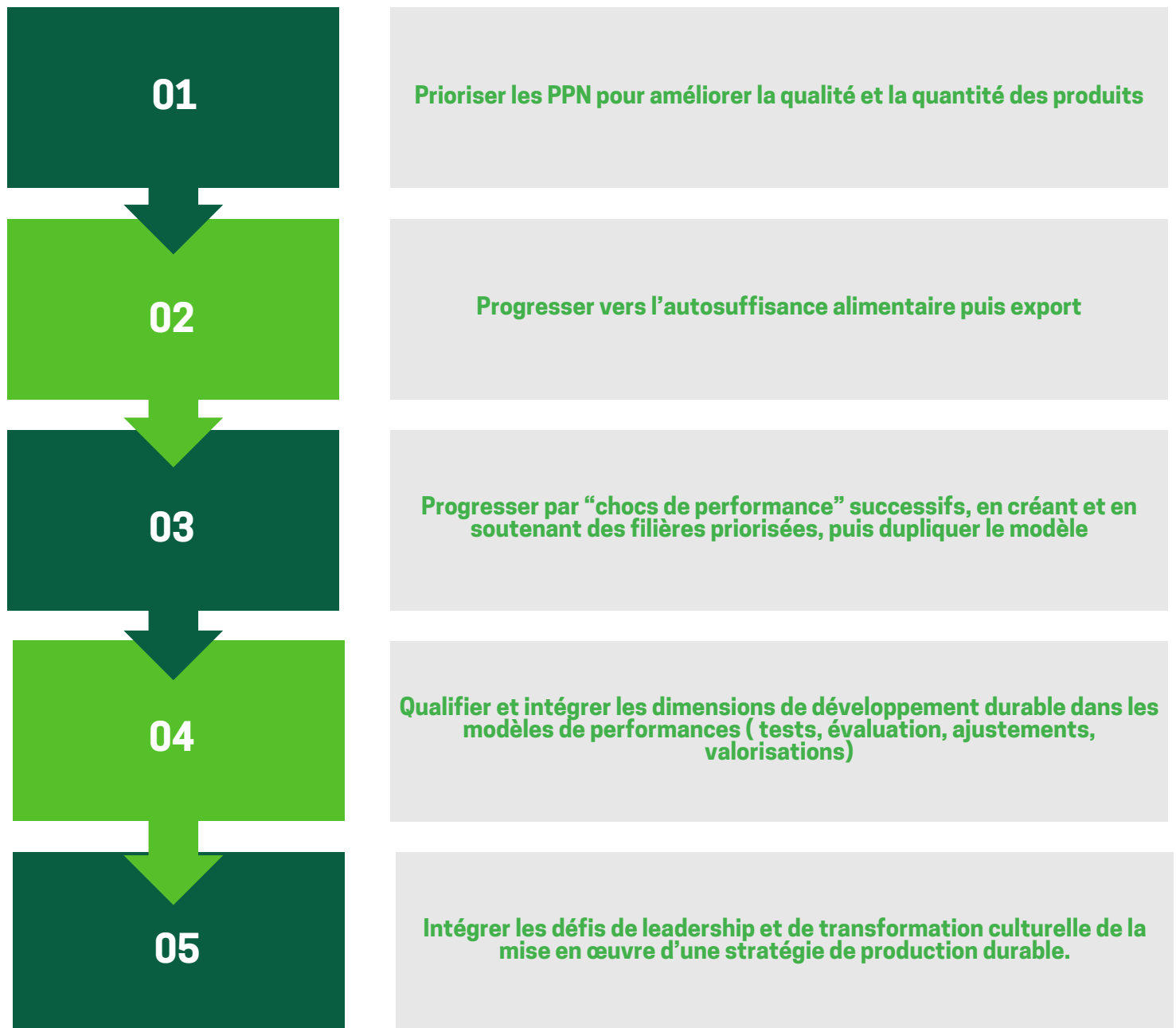
N° 06 - **Relation avec les pouvoirs publics et pouvoirs publics**



N° 07 - **Disponibilité assurée à long terme des facteurs de production.**



DYNAMIQUE DU PACTE D'INDUSTRIALISATION



LE PACTE INTÈGRE LE SUJET DE LA DURABILITÉ



Le développement de pratiques durables a été reconnu comme pratique stratégique dans le pacte.



La transformation durable de produits locaux intègre l'amont agricole.



La priorité à l'agrégation sera aussi une opportunité de développement des pratiques durables dans l'écosystème agricole.

Le développement de l'industrie agro-alimentaire aura aussi un impact important sur le secteur du transport, vers les usines d'abord, et aussi des usines vers les centres de consommation ; la nature des transports (route, maritime, aérien), l'état des flottes de véhicules, l'état des routes nationales et des routes rurales, auront un impact environnemental et économique importants.





PARTIE 04

CONTEXTE ET DÉFIS DE MADAGASCAR

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UNE CONTRAINTE ET OPPORTUNITÉ POUR LE PAYS



Les défis de Madagascar (précarité alimentaire, croissance démographique, jeunesse aspirant à des progrès sociaux, exposition forte aux risques climatiques) imposent des progrès dans le développement durable de tout l'écosystème alimentaire.



Ce besoin n'est que partiellement corrélé aux dynamiques divergentes des marchés internationaux.



De nombreuses entreprises malgaches ont déjà développé des pratiques durables, intégrant leurs priorités stratégiques et les valeurs des dirigeants.



Le pacte d'industrialisation peut-être un formidable catalyseur des progrès futurs, en valorisant "les chocs de performances".



LA PROBLÉMATIQUE DES ENTREPRISES MALGACHES

1 Le grand écart de l'écosystème malgache: local vs export

- Marché local : secteur informel + opérateurs « gris » dominant = distorsion de concurrence.
- La collecte ignore les dimensions durables des pratiques agricoles.
- Les pratiques de collecte, comme canal de sourcing des matières premières, ignorent les dimensions durables des pratiques agricoles comme les considérations environnementales.
- La réalité du pouvoir d'achat à l'intérieur du pays pose des contraintes réelles sur la structure de coût des opérateurs.
- A l'export, à l'inverse, les opérateurs sont amenés à s'ajuster en permanence aux exigences croissantes de leurs clients, et des réglementations de ces marchés, surtout au Nord, tant sur le plan social que sur le plan environnemental. Pression croissante mais pas homogène
- Ces demandes imposent des ressources (matérielles, humaines, financières) qui ont un de coût mais peuvent être aboutir à une meilleure valorisation des produits

Exemple black eye : prix EU-USA = 1,5 x Prix Dubaï et = 2x prix Chine via Vietnam, mais enjeux phytos

2 Le Pour le secteur informel, l'entrée sur le marché formel est souvent perçue comme un risque supérieur aux bénéfices potentiels.

Gouvernance : production durable requiert un engagement fort des propriétaires et dirigeants de l'entreprise, et nécessite un accompagnement sur les plans technique que culturel : il faut donc que les dirigeants soient convaincus de la valeur ajoutée au final pour s'engager pleinement dans le processus.

Une PME a intérêt à engager cette démarche dès le début de son développement, mais au-delà de l'engagement nécessaire de ses dirigeants, la question des ressources pèse sur la mise en œuvre.

4 La démarche de production durable implique de s'impliquer dans l'écosystème, et notamment dans la qualité et les conditions de production des matières premières

5 Le développement de l'industrialisation devra prendre en compte les enjeux de développement rural (accompagnement technique, formation, intrants, augmentation des revenus agricoles via l'agrégation)
Toutefois, la question de la formation du monde rural est un enjeu national, au-delà des entreprises (Cf vulgarisateurs agricoles)

6 Le transport, amont et aval, pose aussi un double défi, de coût et d'impact environnemental



PARTIE 05

LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE AGRO-
ALIMENTAIRE MALAGASY MONTRENT LA
VOIE DE LA PRODUCTION DURABLE

LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE MALAGASY **MONTRENT LA VOIE** DE LA PRODUCTION DURABLE

- Toutes les entreprises observées sont engagées dans des actions de production durable
- Le développement de l'industrialisation devra prendre en compte les enjeux de développement rural (accompagnement technique, formation, intrants, augmentation des revenus agricoles via l'agrégation)
- Toutefois, la question de la formation du monde rural est un enjeu national, au-delà des entreprises (Cf vulgarisateurs agricoles)
- Initiatives ne relèvent pas d'un engagement récent, mais relèvent d'une double dynamique
 - La culture, les valeurs des fondateurs et dirigeants
 - Le fait que les engagements dans le développement durable contribuent à la durabilité économique de l'entreprise, qui doit rester sa 1ère priorité
- Le degré d'engagement sur chaque pilier varie d'une entreprise à l'autre, en fonction de son histoire et de ses intérêts stratégiques.
- Les bonnes pratiques pourraient être renforcée par une communication externe plus forte ainsi que par des KPI's qui reflètent l'intensité des actions (ex : reboisement)



LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE MALAGASY **MONTRENT LA VOIE** DE LA PRODUCTION DURABLE



01 EXEMPLES PILIER GOUVERNANCE

Rapport RSE public

Rapport RSE pour partenaires directs

Normes et certifications (ISO 26000)

Engagements sur label bio

Engagements sur transparence et éthique



LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE
MALAGASY **MONTRENT LA VOIE** DE LA PRODUCTION
DURABLE

02 **EXEMPLES PILIER ECONOMIE**

Certifications qualité	HACCP, ISO 9001, ISO 22000
Partenariats industriels internationaux	
R&D, partenariats industriels et académiques	
Energie solaire	Continuité de service, coût
Réduction des pertes de production	
Réduction déchets, optimisation production industrielle	
Agriculture contractuelle	

LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE MALAGASY **MONTRENT LA VOIE** DE LA PRODUCTION DURABLE



03 EXEMPLES PILIER SOCIAL

Emplois formels	HACCP, ISO 9001, ISO 22000
Sécurité au travail	HACCP
Bénéfices directs employés	Cantine; Couverture médicale, mutuelle ; Formation ; Certifications, BSCI, UEBT
Bénéfices familles employés	Couverture médicale, mutuelle ; Soutien éducation ; Célébrations corporate
Communautés	Aides alimentaires ; Soutien programmes santé ONG ; (nutrition, traitements médicaux spéciaux)
Partenaires amont	Couvertures santé ; Agrégation ; Accès microfinance ; Paiements digitaux (réduction insécurité)



LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE MALAGASY **MONTRENT LA VOIE** DE LA PRODUCTION DURABLE



04 EXEMPLES PILIER ENVIRONNEMENT

Recyclages déchets packaging et écarts de production

Focus plastiques

Emballages recyclables

Eau : réduction consommation, utilisation eau de pluie

Reboisement

Certification ISO 14000

Accompagnement pratiques agricoles pour partenaires amont



INVENTAIRE DES BONNES PRATIQUES PARTAGÉES (GRANDS GROUPES)

Vous trouverez en annexe des analyses des pratiques de production durables développées par plusieurs opérateurs malagasy, de taille variable et dans des secteurs divers ; ces analyses ont été réalisées sur la base des communications publiques de ces entreprises ; parfois, ces analyses ont été complétées par des informations fournies par les entreprises elles-mêmes (dans ce cas, ces contributions seront signalées)

Nom de l'entreprise	Domaine d'intervention
<u>INVISIO</u>	Technologie, agroalimentaire
<u>Ar Biochem</u>	Biotechnologie, agriculture
Groupe <u>BASAN</u>	Distribution, agroalimentaire (Lecofruit, JB)
<u>Groupe HABIBO</u>	Immobilier, agriculture
<u>Sahanala</u>	Vanilles, épices
<u>Imperial Brands</u>	Tabac, agroalimentaire
<u>Bionexx</u>	Pharmaceutique, culture de plantes
<u>STOI</u>	Import/Export, céréales
<u>Eclosia</u>	Diversifié, alimentation
<u>Codal</u>	Alimentaire, fabrication



INVENTAIRE DES BONNES PRATIQUES PARTAGÉES (START-UP)

Nom de l'entreprise	Domaine d'intervention
<u>Malde Kara</u>	Grains secs
<u>Copefrito</u>	Fruits de mer, pêche
<u>Ocean Farmers</u>	Aquacultures, algues
<u>Malakass</u>	Epices, transformation





PARTIE 06

ANNEXES

ANNEXE 1 - TEXTES ET LOIS DE RÉFÉRENCES A MADAGASCAR

- Loi sur les investissements
- Loi sur les coopératives
- Loi sur l'agrégation
- Loi sur l'eau

ANNEXE 2 - TEXTES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES ONU

- Nations Unies - cadre de coopération pour le développement durable- Maroc - 2023-2027
- ONU - Conseil Economique et social - éliminer la pauvreté - Avril 2024
- ONU - Conseil Economique et Social - Faim zéro - Avril 2024
- ONU - Conseil Economique et Social - lutter contre changement climatique - Avril 2024
- ONU - Rapport spécial sur les objectifs de développement durable - 2023

ANNEXE 3 - TEXTES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES UNION EUROPÉENNE

- Union Européenne - AGRINFO - Nouvelles réglementations et politiques secteur agroalimentaire et pêche - Jan-Mars 2024



Enseignements-clés d'autres pays émergents : Maroc

- Politique de développement agricole très positive, mais l'industrie continue à importer des PPN (blé, huile, sucre...)
- Forte dynamique industrielle (+6% par an pendant 10 ans), mais gros impact Covid
- Défis stratégiques : eau, disruption supply chain, inflation intrants
- Priorité état sur sécurité alimentaire et lutte contre l'inflation : mesures de compétitivité

Documents de références

Maroc - étapes-clés stratégie développement durable

Maroc futur champion régional des industries agroalimentaires

Maroc - Quelle transition agricole - 2022

Maroc - Stratégie Nationale de Développement Durable 2030



Enseignements-clés d'autres pays émergents : Tunisie

- Enjeux
 - Disruption chaînes d'approvisionnement post Covid
 - Exposition forte au changement climatique (eau; désertification)
 - Affaiblissement des populations les plus vulnérables
- Initiatives IAA
 - Modernisation, pour augmenter productivité du travail et du capital
 - Focus qualité et innovations sur niches et montée en gamme
 - Intégration 2ème et 3ème transformation (ex tomates)
 - Partenariats entreprises étrangères (expertise production) avec entreprises locales avec capacités de distribution
 - Optimisation des coûts et des ressources (eau)
 - Digitalisation (production, distribution et marketing)
 - Développement capital humain

Documents de références

Tunisie - Indicateurs du développement durable - 2019

Tunisie - Plan stratégique world food program

Tunisie - Rapport national volontaire développement durable

Tunisie - Update industries agro-alimentaires - 2022

Tunisie - Brochure - ODD - 2017 ONU



Ce guide a été élaboré avec le soutien des équipes du CNIM (Conseil National pour l'Industrialisation de Madagascar) et de l'EDBM (Economic Development Board of Madagascar).

Contributeurs

- Ministère de l'Industrie et du Commerce
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Fonction Publique
- Ministère des Travaux Publics
- Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures
- Office National de l'Environnement
- Groupement des Entreprises de Madagascar
- Syndicat des Industries de Madagascar
- Syndicat mMalgache de l'Agriculture bBiologique
- Fivondronan'y Mpandraharaha Malagasy (FIV-MPA-MA)
- Groupement des Exportateurs d'Huiles essentielles, Extraits et oléorésines de Madagascar
- Groupement des Femmes Entrepreneurs de Madagascar
- Partenaires Techniques et Financiers (Union européenne, Banque Mondiale, GIZ, BAD, IFC, ONUDI)
- Entreprises individuelles

Ce guide sera diffusé sur le site du MIC et de ses partenaires institutionnels. Il sera mis à jour de façon régulière et pourra recueillir de futures contributions. Vous pouvez aussi le demander à l'adresse suivante : gdd.cnim@gmail.com

Conception graphique : Jean Fleury Jaotody
Rédaction : Yves Lepage

"Le présent guide a été élaboré avec l'aide financière de l'Union Européenne. Son contenu relève de la responsabilité exclusive du CNIM et ne saurait en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne".